



RAP ACTUALITES

juin 2025

RAP CLINIQUE

Jeudi 12 juin 2025 de 8h00 à 10h00

MDA – 16 rue Riquet - Toulouse

Invité :

**La Plateforme Emploi
Accompagné :**

www.rap31.fr

LES JEUNES VOUS INVITENT !!!!



— 12 JUIN 2025 —

Journée des jeunes en “situation de rue”

A cette occasion, venez découvrir les nouveaux locaux provisoires du service ARGOS.

Service **ARGOS**

Lieu ressource jeunesse « LA JONCTION »
26 rue Sébastopol, 31000 Toulouse

06 42 46 23 10

argos@toulouse-metropole.fr

Gratuit & Ouvert à toutes et tous

Profiter de temps d'échanges entre les partenaires et avec les jeunes.

Programme :

09h00 Café d'accueil & Temps d'échanges

10h00 Ouverture de la journée & Témoignages des jeunes

11H00

Atelier 1

Quels sont les incontournables pour accompagner les jeunes en situation de rue?

Hébergement/Logement - Santé -
Droit commun/appui administratif/appui juridique -
Formation/Emploi - Multithématique

12H30 Pause déjeuner (offert) - Temps convivial

Restauration sur place avec
L'atelier du 6^{ème} sens
préparé par les jeunes.



14h00

Atelier 2

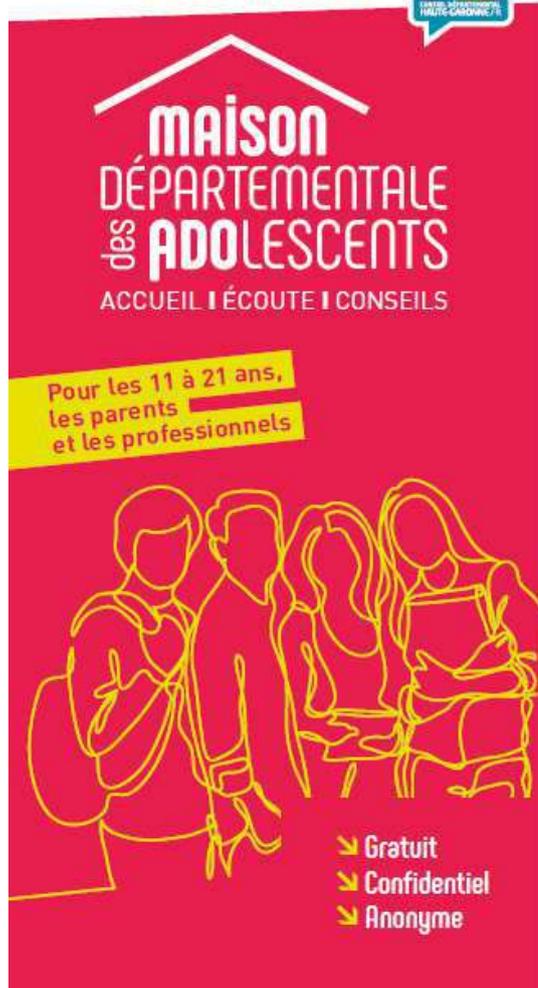
Quel serait le "dispositif" idéal pour éviter la rupture dans le parcours des jeunes?

16h00 Restitution des ateliers

17h00 Clôture

**Merci de nous confirmer votre présence
avant le dimanche 01 juin 2025
en remplissant le formulaire d'inscription via le lien cliquable
présent dans le mail.**

https://docs.google.com/forms/d/1E4vVj3HLAdwU0Qmhh1PvCKCYJMtGU_2hViYnEN3Uis4/edit



Quid Ados

le rendez-vous des professionnels

Vous travaillez auprès des ados ? Les Quid Ados : le rendez-vous des professionnels sont des temps collectifs gratuits de sensibilisation et d'échanges pluridisciplinaires qui vous sont dédiés sur des thématiques en lien avec l'adolescence.

Un programme annuel vous est proposé chaque année, en présentiel ou en visio avec une thématique différente chaque mois.

Sexualité, vie affective et expériences diverses

Mardi 17 juin 2025
de 14h00 à 16h00

Stéphanie Andreu-Seigne,
sage-femme et conseillère conjugale -
Centre de Santé sexuelle

Maison départementale des adolescents

16 rue Pierre Paul Riquet
31000 Toulouse

05.34.46.37.64

maisondesadolescents31@cd31.fr

Réservez votre place sur :

<https://cd31.net/mda>

rubrique « pour les professionnels »

**L'équipe du CRESAM vous invite
à une nouvelle journée d'analyse de situations en groupe :
Le mardi 17 juin de 9.30 à 16.30**

**Centre Hospitalier Gérard Marchant 134 route d'Espagne
31057 Toulouse**

La journée d'analyse en groupe est un dispositif de recherche-action qui vise à co-construire une analyse des pratiques professionnelles à partir de la réflexion des acteurs concernés par une problématique. Elle se déroule sur une journée durant laquelle un ou plusieurs cas sont étudiés. **Chaque participant est invité à présenter un cas anonymisé, issu de sa pratique, qu'il juge significatif de la problématique « Violences et radicalités »**. Un ou deux cas seront sélectionnés et analysés par le groupe. La journée sera animée par des membres de l'équipe du CRESAM et une synthèse sera faite en fin de journée.

Ces journées sont ouvertes à tous les professionnels concernés par des situations relevant de la problématique et **cette invitation peut être diffusée aux personnes concernées.**

LA METHODE D'ANALYSE EN GROUPE

La méthode d'analyse en groupe consiste à réunir une **dizaine de participants** représentatifs des différents rôles intervenant dans la gestion de la problématique évoquée. L'analyse est menée *par* un groupe de personnes (les participants) *avec* l'aide des chercheurs : il ne s'agit pas d'une méthode « d'interview de groupe » où divers acteurs sont « mis à la question » par les chercheurs, mais bien d'un **travail réflexif mené en commun, à partir de la narration d'expériences vécues** par les membres du groupe. La démarche s'articule donc sur le savoir et l'expérience des intervenants concernés : ceux-ci ne sont pas « objet » de recherche mais bien acteurs de leur propre recherche.

A travers l'analyse collective ainsi menée, les dimensions centrales de la problématique étudiée, telles qu'elles émergent pour les participants, doivent apparaître. Les interprétations des uns et des autres interagissent et permettent de souligner des **convergences et les divergences d'interprétation mais aussi des nœuds problématiques**, à partir desquels sont dégagés les enseignements, tant au niveau des perspectives pratiques que des enjeux normatifs, institutionnels, etc. Les résultats de l'analyse en groupe sont donc le fruit d'un processus progressif de discussion et de production collective de connaissances. En permettant de formuler les questions issues du travail sur le terrain, la méthode peut permettre de modifier celui-ci en conséquence et d'orienter les pratiques en fonction des réflexions qu'ont suscitées ces questions et l'analyse collective des récits de cas. La démarche permet donc aux participants de s'approprier un bagage réflexif sur leur travail, ce qui est en soi un effet important de la recherche-action.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil des participants à partir de 8h30

Matin (9h – 12h30)	
Présentation des participants et de la méthode	15 mn
Procédure de choix du récit	60 mn
Travail du récit	30 mn
<i>Pause</i>	15 mn
Interprétations	2 x 45 mn
Après-midi (14h – 16h30)	
Divergences et convergences	60 mn
<i>Pause</i>	15 mn
Problématiques et bilan	45 mn

LES ETAPES DE LA METHODE D'ANALYSE EN GROUPE

LE CHOIX DES RECITS PAR LES PARTICIPANTS

Une première étape est consacrée aux propositions et au choix des récits par les participants. Les récits apportés doivent comporter une dimension narrative, être le plus factuel possible, échelonnés dans le temps et le narrateur doit avoir été directement impliqué comme acteur. Il doit pouvoir être raconté en cinq minutes. Au cours de cette première étape, on récolte donc les récits et on leur donne un nom. Ensuite, on choisit les récits qui seront analysés, sur base de leur intérêt en termes de problématique et d'enjeux, en veillant à leur diversification.

TRAVAIL DU RECIT CHOISI PAR LES PARTICIPANTS

Le récit est raconté par le narrateur (5-10 minutes)

Les enjeux du récit vus par le narrateur sont présentés par lui : « Ce qui me semble important dans ce récit, c'est... »

Des questions d'informations sont posées par les autres participants lors d'un premier tour de table, dont l'ordre sera toujours repris par la suite. Ces questions sont informatives (factuelles, temporelles...), PAS interprétatives !

LES INTERPRETATIONS

Premier tour de table : chaque participant donne, à tour de rôle, deux ou trois interprétations maximum de ce qui s'est passé ou d'une partie de ce qui s'est passé. Au minimum, on demande aux participants de dire ce qui les a frappé, en évitant tout jugement normatif (« C'est pas normal... », « Je ne suis pas d'accord... ») : l'animateur, encore une fois, est garant de ce que l'on reste dans le registre explicatif.

Réactions du narrateur aux premières interprétations

Réécoute du récit et, éventuellement, nouvelles questions d'informations (facultatif).

Second tour de table : mêmes directives que pour le premier tour de table, mais les participants sont ici invités à réagir également aux interprétations des autres (« je suis d'accord », « pas d'accord », « le plus d'accord avec... »)

Réactions du narrateur

L'ANALYSE

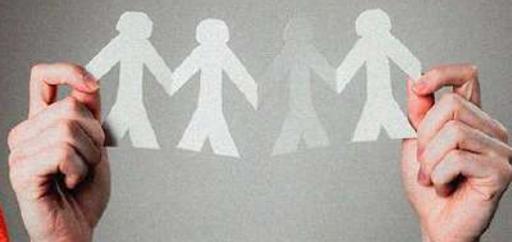
Convergences et divergences : il s'agit ici d'organiser les interprétations, c'est-à-dire de se mettre d'accord NON PAS sur les interprétations MAIS sur une formulation conjointe des divergences et des convergences interprétatives. On travaille sur ce qui a été dit AVANT.

Problématiques : il s'agit ici de formuler de façon plus élaborée les thématiques à prendre en considération, à savoir les questions-clés qui émergent à partir du travail précédent et qui sont restructurées sous formes de problématiques à creuser. En cas de manque de temps, ce travail est effectué par les chercheurs et soumis à l'aval du groupe.

Les inscriptions peuvent se faire à l'adresse suivant : cresam@ch-marchant.fr

Contact mail : tristan.renard@ch-marchant.fr

Tél : 05 61 43 36 30 - 06 23 99 27 06



Mieux comprendre les publics

Troubles du comportement alimentaire de l'enfant

Avec Thomas Cascales et Sophie Dubedout

Présentation

Les troubles précoces du comportement alimentaire (TCA) chez l'enfant sont **complexes et hétérogènes**, leurs causalités multiples et leurs **intrications somato-psychiques importantes**. Alors que leur dangerosité est faible épidémiologiquement, ces troubles, de plus en plus nombreux à être diagnostiqués, inquiètent fortement.

Cette formation vise à **déconstruire les idées reçues** sur l'alimentation, la nutrition et le développement sensoriel du bébé et de l'enfant. Pour cela, les différentes séquences de la formation soulignent **l'importance de la pluralité des intervenants** et du travail de liaison entre les somaticiens, les psys et les rééducateurs, le **diagnostic et la prise en charge précoce**, le **poids des structures** sociales sur les conduites parentales et **l'influence des modes sur la construction du lien parents-enfant**.

C'est pourquoi, pour articuler toutes ces dimensions, seront croisées **approches pédiatriques, psychologiques et sociologiques**, appuyées sur le retour d'expérience des intervenants, sur une veille bibliographique, et sur des présentations de cas par les participants.

Quand ?

Les **18, 19 et 20 juin**
2025
De 9h à 12h30

Où ?

En **visioconférence**
sur **Zoom**
et en replay pendant 4
mois après la formation



Avec

**Thomas
Cascales**

Sociologue, docteur en
psychologie, psychologue clinicien,
psychologue du travail,
psychanalyste SPP, spécialisé en
clinique périnatale.

et



**Sophie
Dubedout**

Gastro-entérologue pédiatrique
à Toulouse.

Une formation pour...

Les professionnels du champ
de la petite enfance,
psychologues, pédopsychiatres,
pédiatres, médecins généralistes,
gastro-entérologues,
psychomotriciens, orthophonistes,
nutritionnistes, ergothérapeutes,
travailleurs sociaux...



Ebook offert
comme support de formation

Informations et inscriptions



Le CPCA Occitanie Ouest vous convie à son prochain

GROUPE D'ÉCHANGES CLINIQUES

Le mardi 24/06/2025, de 14h à 16h30

Soutien à la réflexion des professionnel.les sur des problématiques individuelles ou partagées, liées à l'intervention auprès des auteurs de violences conjugales. Discussion autour de situations cliniques, de façon anonyme.

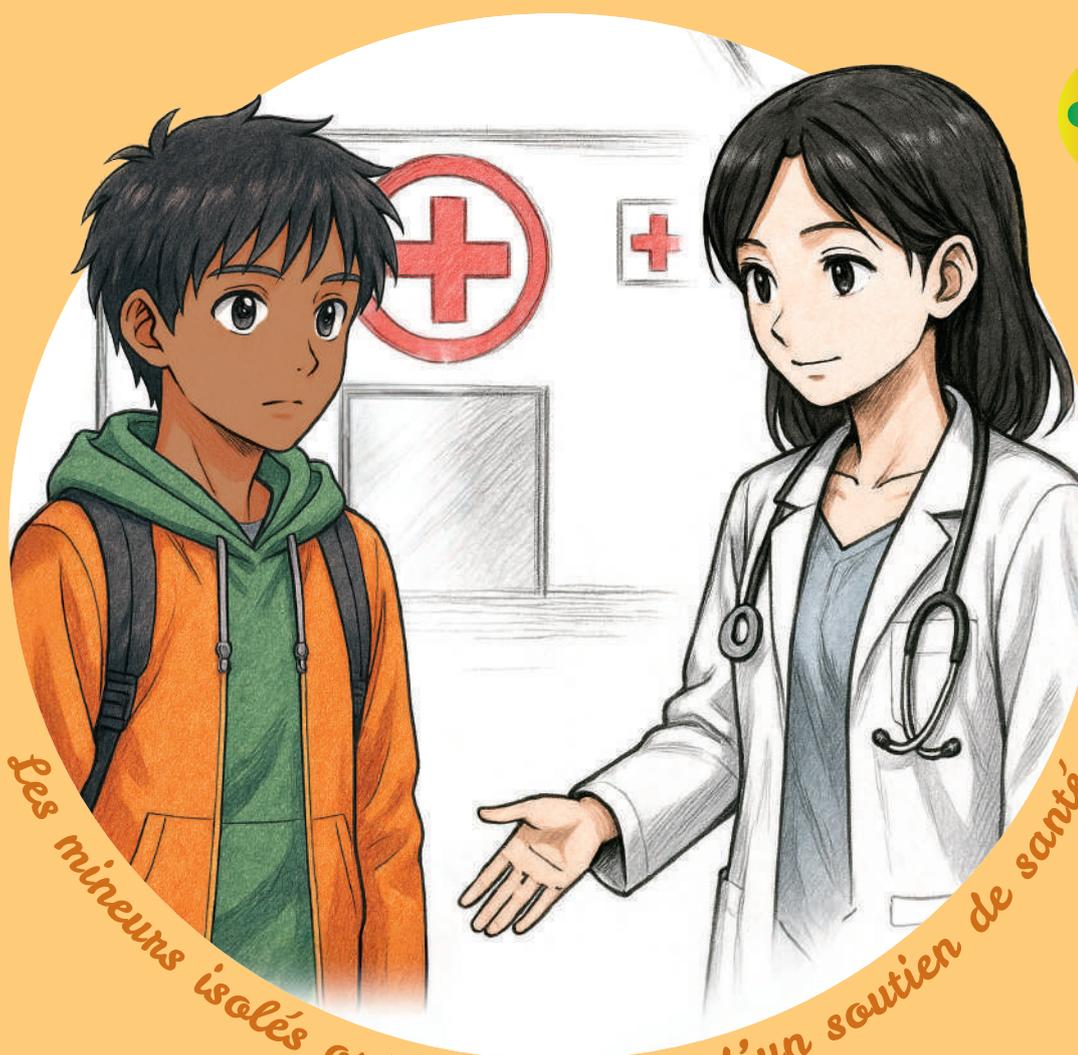
Rendez vous à l'UCRM à Toulouse,
108 Rte d'Espagne, salle Michel Perrier 2
autour d'un café/thé.

Nombre de participant.es limité.es.

Inscription demandée avant le 06/06/2025 auprès de
l'équipe de coordination du CPCA Occitanie Ouest :
cpcaoccitanieouest@ucrm.fr

SOIRÉE D'ÉCHANGES

ACCÈS À LA SANTÉ DES MINEUR·E·S NON ACCOMPAGNÉ·E·S



Espace
diversités
laïcité

**Jeudi
26
JUN
2025**

à partir de
17h30

**BUFFET
DINATOIRE**

Les mineurs isolés ont aussi besoin d'un soutien de santé.

**Espace des Diversités et de la Laïcité
38 rue d'Aubuisson • 31000 Toulouse**





Soirée d'échanges co-organisée par

le dispositif e.CARE (CHU de Toulouse) & La Délégation Midi-Pyrénées de Médecins du Monde

en partenariat avec l'Espace des Diversités et de la Laïcité et les associations intervenantes :

« Accès à la santé des mineur·es non accompagné·es »

Le jeudi 26 juin

Espace des Diversités et de la Laïcité

38 rue d'Aubuisson – Toulouse à partir de 17h30

Thématiques de la soirée sous forme de deux tables rondes (18h-20h30)

- Conditions de vie des MNA à Toulouse, parcours d'exil et état de santé perçu
- Données de cadrage : santé somatique et psychique des MNA - Pathologies les plus fréquentes
- Les freins de la prise en charge en médecine de ville
- Les leviers : actions sur le terrain et impacts sur la santé des jeunes
- CONCLUSION : messages clés à retenir à destination des professionnels de santé

Les échanges à l'auditorium se termineront à 20h30 pour laisser place à un buffet dinatoire afin de continuer les échanges informels !

Les objectifs de l'événement :

- Informer et sensibiliser le réseau de professionnel de santé sur la réalité des parcours de prise en soin des MNA : freins
- Partager une culture commune entre professionnels du social, médico-social et sanitaire
- Echanger, interpeler
- Valoriser & capitaliser sur les dispositifs toulousains pour lever les freins
- Réseauter autour d'un temps informel

Publics Cibles :

- Professionnels de santé (médecine de ville et hôpitaux)
- Ordres et URPS
- Professionnels du social, médico-social
- Psychologues
- Bénévoles
- Professionnels d'associations
- Exercice coordonné : MSP, CPTS, DAC, etc.

⇒ Pour s'inscrire gratuitement : [Formulaire en ligne](#)

⇒ Pour toute demande, contacter le numéro unique e.CARE : 06 26 93 85 58
donius.m@chu-toulouse.fr



Devenez Secouriste en Santé Mentale dès Juin 2025 avec MSA SERVICES MPS !

MSA Services MPS vous propose l'opportunité de vous former ou former vos équipes aux **Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)** près de chez vous !

PSSM Jeunes – TOULOUSE

 **2 & 3 juin 2025**

 Destinée aux personnes en contact avec des adolescents et jeunes adultes (11-21 ans).

 Toulouse (31)

PSSM Standard – MONTAUBAN

 **12 & 13 juin 2025**

 Pour tout public souhaitant savoir comment agir face à une personne en difficulté psychique.

 Montauban (82)

Pourquoi ces formations ?

Que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel, apprenez à repérer les signes de détresse psychologique et à apporter un soutien approprié à une personne en difficulté, en attendant l'intervention de professionnels.

Tout comme les gestes de premiers secours physique, les Premiers Secours en Santé Mentale permettent d'agir rapidement face à une situation d'urgence en santé mentale.

Comment financer votre formation ?

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour étudier ensemble les diverses possibilités de financement (OPCO).

Dans un contexte où la santé mentale prend une place de plus en plus importante dans nos vies professionnelles et personnelles, se former à cette thématique constitue un réel atout pour notre bien-être.

En vous souhaitant bonne réception, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **05 61 10 40 09**.

MSA SERVICES MIDI-PYRENEES SUD

78 Voie du TOEC, 31000, Toulouse

formation@msaservices-mps.fr

Site : <https://msaservices-mps.fr/>



DIPLOME D'UNIVERSITÉ PSYCHOCRIMINOLOGIE : DE LA CLINIQUE À L'INTERDISCIPLINARITÉ



DIPLOME

Diplôme d'université de niveau 5

PUBLICS VISÉS

Dans le secteur public : Personnels des ministères de la justice, des ministères de l'intérieur et des armées, de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la police, de la gendarmerie, de l'armée, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; les chargés de mission dans les services de la sécurité, de la politique de la ville, de l'insertion et de la réinsertion sociales ; professionnels de l'accueil, de la santé, de l'accompagnement éducatif, psychologique, social et judiciaire.

Dans le secteur privé : consultant pour des collectivités locales, salarié du secteur associatif de l'économie sociale et solidaire (aide aux victimes, aide aux anciens détenus, droit des femmes, contrôle judiciaire...), cadres d'entreprises confrontés aux questions de violence.

PRÉ-REQUIS

BAC + 2 ou 2 ans d'expérience professionnelle (Niveau 5)

La sélection se fait sur dossier. Pour les candidats non-titulaires d'un Bac + 2, l'expérience professionnelle et la motivation pour les approches psychocriminologiques et pluridisciplinaires sont prises en compte.

Les étudiants inscrits ou sortants directement de formation initiale ne sont pas admis à candidater.

DUREE, RYTHME, LIEU

Durée totale : 140 heures réparties sur 10 mois

Dates de la session : Septembre 2025 à juin 2026

Rythme : Regroupements 2 jours par mois, les jeudi et vendredi

Lieu de formation : Université Toulouse Jean Jaurès, Campus du Mirail, 5 allées Antonio Machado, TOULOUSE

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Candidatures : du 17 mars au 1er juin 2025

>**Dossier** de candidature accessible en ligne sur la plateforme [eCandidat](#), rubrique "Service formation continue, formations diplômantes, BAC+2"

>**Commission de sélection**

TARIFS (2024/2025)

Frais de formation : 15€/ heure, soit 2100 euros pour le cursus complet.

Droits d'inscription annuels à l'Université : 175€ .

OBJECTIFS

Ce diplôme universitaire est une réponse concrète aux besoins de formation continue des professionnels confrontés à la nécessité de renouveler leurs connaissances et d'ajuster leurs pratiques face aux violences contemporaines. Il se donne pour objectif de soutenir une formation théorique et pratique approfondie en criminologie et psychocriminologie clinique.

L'ambition est de permettre aux professionnels d'utiliser une approche/lecture psychocriminologique originale et opératoire rendant compte de la complexité des dynamiques violentes/criminelles et de la singularité des trajectoires de vie des auteurs et/ou des victimes.

Il répond aux exigences de l'arrêté du 5 décembre 2022 relatif aux experts judiciaires en psychologie légale (G.6.1. *Victimologie. Evaluation des conséquences psychiques et/ou du préjudice psychologique (mission Dintilhac)* ; G.6.2. *Psycho criminologie. Evaluation du risque de récidive et de la dangerosité*) (cf programme UE 103 et 204)

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des compétences méthodologiques et praxéologiques relatives aux situations spécifiques de la (psycho)criminologie et d'autres sciences criminelles (telles que la psychopathologie, la psychologie judiciaire, la médecine légale, la psychiatrie, la police technique et scientifique, les sciences pénitentiaires...);
- Actualiser ses connaissances des problématiques de violences notamment criminelles à partir des différents apports de la criminologie, de la psychocriminologie clinique et d'autres disciplines des sciences criminelles ;
- Développer des compétences visant à mieux appréhender les dynamiques violentes/criminelles selon la triple référence : sociale, psychologique et psychique ;
- Viser l'efficacité des pratiques professionnelles en termes de compréhension, d'analyse d'évaluation, de prévention, d'accompagnement et de prise en charge.

PROGRAMME

La formation se compose de quatre modules complémentaires suivant une progression d'apprentissage. Les modules 1, 2 et 3 abordent les connaissances générales et les principaux apports théoriques/conceptuels de la criminologie et de la psychocriminologie ainsi que l'étude des problématiques psychocriminologiques. Le module 4 est consacré aux différentes applications de la criminologie/psychocriminologie et d'autres disciplines des sciences criminelles (victimologie, psychologie judiciaire, médecine légale, psychiatrie, police technique et scientifique, sciences pénitentiaires...).

UE 101 : Introduction à la criminologie

- Criminologie ou la science de la délinquance
- Les grands paradigmes de la criminologie
- Les grandes théories criminologiques
- Les objets scientifiques de la criminologie
- Le statut de la criminologie



DIPLOME D'UNIVERSITÉ PSYCHOCRIMINOLOGIE : DE LA CLINIQUE À L'INTERDISCIPLINARITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nombre de stagiaires : 20 maximum

Cours en présentiel, échanges avec professionnels et universitaires. Certains cours sont assurés en binôme.

Utilisation de la dynamique de groupe entre les stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu et remise d'un mémoire écrit sur un sujet au choix.

Les modalités de contrôle privilégient les travaux en binômes, partant de problématiques rencontrées par les stagiaires-professionnels sur leur terrain. Ces travaux permettent l'articulation théorie-pratique, en s'appuyant sur les apports de la psychocriminologie clinique et des sciences criminelles.

Un dossier réalisé à plusieurs stagiaires permettra d'éprouver la dynamique du travail interdisciplinaire.

DONNÉES STATISTIQUES

- ✓ 100 % de réussite au diplôme à la session 2023
- ✓ 100 % de satisfaction de la formation*
- ✓ 100 % des répondants recommanderaient cette formation*

Les points forts selon les stagiaires : *"Pluridisciplinarité, excellence globale des compétences des intervenants, qualité des échanges."*

6 mois après la fin de la formation, 92 % des répondants précisent que la formation leur a permis d'atteindre l'objectif qu'ils s'étaient fixé ; 84 % des répondants précisent que la formation les a aidé, en tout ou partie, dans leur parcours professionnel.**

CONTACTS

- 📍 Université Toulouse Jean Jaurès
Service de la formation continue et de l'apprentissage ;
5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 09
- ✉ formationsdiplomantes@univ-tlse2.fr
- 🌐 www.univ-tlse2.fr/formation-insertion/formation-continue rubrique "diplômer", "les diplômes spécifiques"
- ☎ 05 61 50 42 33

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'université Toulouse - Jean Jaurès s'est engagée dans une politique volontariste en matière de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Quel que soit le handicap permanent - moteur, auditif, visuel, troubles du langage, troubles psychologiques, etc. - l'Université Toulouse - Jean Jaurès met en place des aides personnalisées pour permettre de mener au mieux le projet d'études.

UE 102 : De la criminologie à la psychocriminologie clinique

- Pour introduire la psychocriminologie clinique
- Les objets scientifiques de la psychocriminologie clinique
- Clinique de l'agir violent/criminel
- De l'agir violent à la clinique de l'acte
- Agressologie et victimologie : le trauma comme point de jonction ?

UE103 : Clinique psychocriminologique de l'agir et des dynamiques violentes/criminelles

- Clinique des auteurs d'agir violent/criminel
- Clinique de l'agir violent/criminel au regard du contexte infractionnel
- Problématiques contemporaines
- Caractéristiques anamnestiques, psychopathologiques et psychocriminologiques des auteurs d'agirs violents/criminels
- De l'agir violent à l'adolescence aux adolescents délinquants
- La criminalité des femmes
- Des auteurs de violences sexuelles aux dynamiques violentes sexuelles
- Dynamiques des violentes conjugales et intrafamiliales
- Radicalités et violences radicales : approches clinique et pluridisciplinaire

UE 104 : Mise en pratique des savoirs et des savoir-faire de la psychocriminologie et des sciences criminelles : Principales contributions dans le champ psycho-socio-judiciaire

- Analyse de la scène de crime et méthode d'identification des auteurs d'un crime/délit et de ses circonstances
- Étude du témoignage et des comportements des acteurs judiciaires
- Du questionnement policier à l'instruction judiciaire
- Les enjeux de la négociation policière de crise
- Pratique de l'expertise judiciaire : expertises du témoignage, psychiatrique et psychologique
- Accueil et prise en charge des victimes et des auteurs de violence
- Prise en charge et accompagnement pénitentiaire (milieux ouverts et fermés)
- L'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive : Des enjeux à la démarche d'évaluation
- Soins sous contrainte et contrainte du soin en milieu fermé

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsabilité pédagogique :

- Sonia HARRATI : Professeure des universités en Psychologie clinique et Psychocriminologie, UT2J
- David VAVASSORI : Professeur des universités en en Psychologie Clinique et Psychopathologie.

Equipe pédagogique :

L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs universitaires, de professionnels de la santé, de consultants, experts, de psychologues.

30% des enseignements sont assurés par des professionnels.

La liste des intervenants est publiée sur [la page internet du DU Psychocriminologie](#)

*Données issues de l'enquête de satisfaction de la formation menée entre mars et juin 2024 auprès des participants à la session 2023-2024.

**Données issues de l'enquête menée en décembre 2023, auprès des diplômés 2023, 6 mois après la fin de la formation, pour mesurer les impacts de la formation sur le devenir professionnel. 64 % de répondants

EXECUTIVE EDUCATION

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CYCLE :
Formation Continue

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :
Formation en ligne avec regroupements
en présentiel



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Droit, Santé Mentale et Psychiatrie

Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale

Partenaire :

Formation organisée avec le soutien de
la Fédération Régionale de Recherche en
Psychiatrie et Santé mentale



FERREPSY
OCCITANIE



Objectifs

Le but du Diplôme d'Université « **Droit, Santé Mentale et Psychiatrie** » est de permettre aux professionnels d'acquérir des outils pour faire face aux situations concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique. Cette formation permet d'associer **théorie et pratique** en mêlant des connaissances juridiques aux expériences des professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

Pour les professionnels de santé, intervenants sociaux et médico-sociaux, l'objectif est de maîtriser le cadre juridique dans lequel ils interviennent et de savoir comment ils peuvent agir pour se situer dans le respect de ce cadre, mais également d'adapter leurs pratiques au regard du statut et des droits du patient.

Pour les juristes amenés à intervenir dans les dispositifs de la santé mentale et de la psychiatrie, il s'agit de connaître la spécificité des règles juridiques inhérentes à ce domaine, ainsi que les difficultés pratiques afférentes afin d'ajuster au mieux l'application de la règle de droit à chaque situation.



DIPLOME DÉLIVRÉ :

Diplôme d'Université
Certification inscrite au Répertoire Spécifique
de France Compétences RS6623 (31 mai 2027)



DURÉE :

7 mois - À compter d'octobre
2 jours en présentiel par mois



VOLUME HORAIRE :

41h en distanciel - 66h en présentiel
8h d'examens

Publics visés

Ce diplôme vise à former des professionnels déjà en poste. Peuvent y candidater l'ensemble des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le champ de la santé mentale et des soins psychiatriques ou amenés à se spécialiser dans ce domaine :

- Internes
- Médecins
- Infirmiers
- Responsables d'établissements sanitaires
- Responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux
- Cadres de santé
- Travailleurs sociaux
- Psychologues
- Mais aussi juristes, avocats, magistrats, mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Sont également acceptés les représentants d'aidants et d'association de malades
- Etc.

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 et expérience professionnelle en lien avec le domaine.

Sélection des candidats

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.

Maximum **18 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Programme

Responsable pédagogique

Sophie Théron, Professeur des universités, UT Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Maryline Bruggeman, Maître de Conférences, UT Capitole
- Didier Krajeski, Professeur des Universités, UT Capitole
- Julia Schmitz, Maître de Conférences, UT Capitole
- Sophie Théron, Professeur des universités, UT Capitole

Professionnels (liste indicative) :

- Christophe Arbus, Professeur des Universités-praticien hospitalier, Chef du pôle de psychiatrie, CHU de Toulouse
- Nathalie Bounhoure, Psychiatre
- Julien Da Costa, Psychiatre, CH G.Marchant, Toulouse
- Viridiana Fernandez-Delpech, Avocate au barreau de Toulouse
- André Ferragne, Secrétaire général du CGLPL
- Radoine Haoui, Psychiatre, Ancien Président de Commission Médicale d'Établissement, Chef de pôle au Centre Hospitalier de Béziers
- Sterenn Hell, Vice-procureure de la République, Tribunal judiciaire d'Auch
- Michel Lacan, UNAFAM
- Annabelle Pariset, Responsable de l'unité régionale des soins psychiatriques sans consentement, ARS Occitanie
- Béatrice Denarnaud, Vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Toulouse
- Tristan Renard, Sociologue, Coordinateur CRESAM Occitanie
- Antoine Stocker, Interne en psychiatrie, CHU de Toulouse
- Olivier Tellier, Psychiatre, président de la conférence médicale d'établissement, Médecin Chef, Unité pour malades difficiles L. Crocq, Albi

Module 1

Les politiques et l'organisation de la santé mentale et de la psychiatrie 18h

Objectifs : Savoir quelle est la place de la santé mentale et de la psychiatrie dans le système de santé français et appréhender quelles sont les spécificités de son organisation.

Le système de santé français*

Les politiques et le système de santé mentale et de la psychiatrie: présentation générale

Module 2

Le patient : son statut, ses droits 49,5h

Objectifs : Maîtriser le cadre légal relatif aux droits et statut des patients, aussi bien au titre de la prise en charge générale de la psychiatrie, qu'à celui des prises en charge spécifiques.

Le droit de la relation de soins*

Le statut du patient en psychiatrie

Le cadre juridique des prises en charge spécifiques :

- Les mineurs et majeurs protégés
- Les personnes enfermées
- Les malades difficiles

Module 3

Les intervenants : responsabilité, diversité des rôles 35h

Objectifs : Connaître le régime de responsabilité des intervenants, comprendre le rôle de chacun d'eux dans le dispositif de prise en charge et les liens existants entre eux et avec les patients.

La responsabilité du fait de l'activité médicale*

La responsabilité des intervenants dans le cadre de la prise en charge psychiatrique

Le rôle des intervenants et leurs liens avec le corps médical

- Les autorités administratives
 - Les autorités judiciaires
 - Travailleurs sociaux, représentants d'usagers, proches et malades
- Problématiques sociétales : psychiatrie et radicalisation

Méthodologie et échanges avec les enseignants 4,5h

* Cours mis à disposition des stagiaires en ligne et n'étant pas comptés dans le volume horaire global de formation.

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

L'évaluation se fait en fin de formation et comporte deux épreuves :

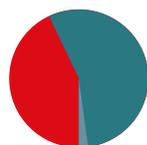
- Un cas pratique transverse de 5h à réaliser en groupe ;
- Une soutenance individuelle de ce cas pratique, suivi d'un échange avec le jury.

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **7 mois** à compter d'octobre et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 2 jours tous les mois de novembre à mars, puis les examens en présentiel au mois d'avril. Les enseignements sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne à Toulouse.



Volume horaire global :
115 heures
(examens inclus)



- 8 heures d'examens
- 41 heures en distanciel
- 66 heures en présentiel
2 jours par mois

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme en ligne avec des supports (écrits et vidéos) de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants. Accès possible aux diverses ressources documentaires universitaires en ligne.



Présentiel

📍 Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Informations candidatures



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : dominique.zou@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



2 800€+ droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil Régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (demande en cours pour l'année universitaire 2025-2026).

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Tarif pour les personnes ayant suivi le **DIU « Psychopathologie légale : fondements cliniques et juridiques »** (et souhaitant une dispense d'enseignements) : 1 800 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : Nous consulter.

Document d'information non contractuel réalisé au 20/02/2025

CONTACTS :

Sophie Théron, Directrice du diplôme
sophie.theron@ut-capitole.fr

Dominique Zou, Gestionnaire de la formation
05.67.73.27.69 - dominique.zou@ut-capitole.fr

Bâtiment Q - Bureau MQ 105

Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse



LIEU :

Salle de cours

Service Universitaire de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent –

SUPEA - Hôpital Purpan,
Toulouse

*Accessible aux personnes en situation
de handicap*

DUREE :

jeudi 13 novembre 2025

Durée : 7 heures

+ 3 heures de supervision 12 mars 2026

COUT DE LA FORMATION :

150 € en formation individuelle

300 € en formation continue

TVA non applicable, Art 261-7b du code général des impôts. Association 1901

CONTACT :

Secrétariat de l'enseignement :

Monsieur Per Abasolo

☎ **05 61 77 60 74**

@ : abasolo.p@chu-toulouse.fr

Organisée par



N° formation continue :

76.31.09271.31

N° SIRET : 44280003300015

et le Service Universitaire
de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
S.U.P.E.A.
du

Pr. Jean-Philippe Raynaud,
C.H.U. de Toulouse



Notre association est certifiée QUALIOPI depuis le 7 novembre 2022.

Cette certification a été délivrée par ATALIA Certification, au titre de la catégorie des activités suivantes :

• L6313-1 : Actions de formation

Version du 10/12/2024

Formation

Accompagner autrement : le soin relationnel et l'approche multisensorielle du bébé à l'adolescent

OBJECTIFS

- Inscrire, concevoir et mettre en œuvre un espace multisensoriel dans un projet institutionnel.
- Acquérir les fondements théoriques et pratiques de l'approche **Snoezelen®**.
- Ajuster sa posture professionnelle dans le soin relationnel et l'accompagnement sensoriel.
- Se familiariser à l'observation des bébés, enfants et adolescents dans un espace multisensoriel.

PROGRAMME

- Stimulations sensorielles, motivation et accompagnement relationnel.
- Intérêts d'un espace multisensoriel dans un lieu de soins institutionnels : contexte scientifique.
- Définitions, origine et histoire de l'approche **Snoezelen®**.
- Les outils de l'approche multisensorielle.
- Organiser et mettre en place des séances cohérentes et régulières.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques et pratiques.
- Etude de situations, vidéos et échanges pluriprofessionnels.
- Remise d'un document de synthèse aux participants.

PRÉ-REQUIS

Pas de niveau préalable

PUBLIC

Formation ouverte aux professionnels prenant en charge des bébés, enfants et adolescents (Infirmiers, Puéricultrices, Educatrices de jeunes enfants, Educatrices spécialisées, Professionnels de la petite enfance, Professionnels de périnatalité, Psychologues, Enseignantes, etc.).

INTERVENANTS

Agnès LADOIS-DO PILAR REI, Ph.D.,
psychologue clinicienne au CHU de Toulouse:
SUPEA (CeRCA 31, CRPOC),
Psychiatrie adultes (CEST).

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le domaine qu'ils vont représenter.

Modalités d'inscription : le participant doit confirmer son inscription par l'envoi du bulletin d'inscription signé par e-mail abasolo.p@chu-toulouse.fr. Pour une convention de formation, contactez S.P.E.A.F. par email ou téléphone : 05 61 77 60 74

Formation en présentiel.

Feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et les formateurs.

Evaluation en cours et en fin de formation.

Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Attestation de présence remise par l'association S.P.E.A.F. à chaque stagiaire en fin de formation.

1^{ère} session de cette formation

Accompagner autrement :
le soin relationnel et l'approche multisensorielle du bébé à l'adolescent
13 novembre 2025

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom:

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Téléphone:

Mail :

Nom et adresse de l'employeur :

Mail service de formation:

Merci bien de nous indiquer si votre employeur prend en charge votre inscription, afin d'adresser une convention de stage:

OUI NON

Pour les inscriptions à titre individuel, les frais d'inscription (150 €) doivent être versés avant la date du 1^{er} septembre 2025.

Pour les inscriptions en formation continue, l'employeur doit nous envoyer l'accord écrit de la prise en charge, nous lui enverrons ensuite une convention de stage.

Formations antérieures :

.....
.....
.....

Quelles motivations vous amènent à solliciter une inscription ? Vos attentes et besoins ?

.....
.....
.....

Avez-vous des besoins spécifiques concernant la formation en lien avec une situation de handicap ? Lesquels ?

.....

Le bulletin d'inscription doit être dûment rempli, signé et retourné à l'association S..P.E.A.F. au plus tard 10 jours avant la date de la formation. En cas d'impossibilité, merci de contacter Per Abasolo par téléphone au 05 61 77 60 74 ou par mail à abasolo.p@chu-toulouse.fr. A réception du bulletin d'inscription, la S.P.E.A.F. adressera au participant ou au commanditaire le livret d'information.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire du signataire, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services du centre de formation. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », le signataire dispose d'un droit d'accès et de rectification.

Date : / /

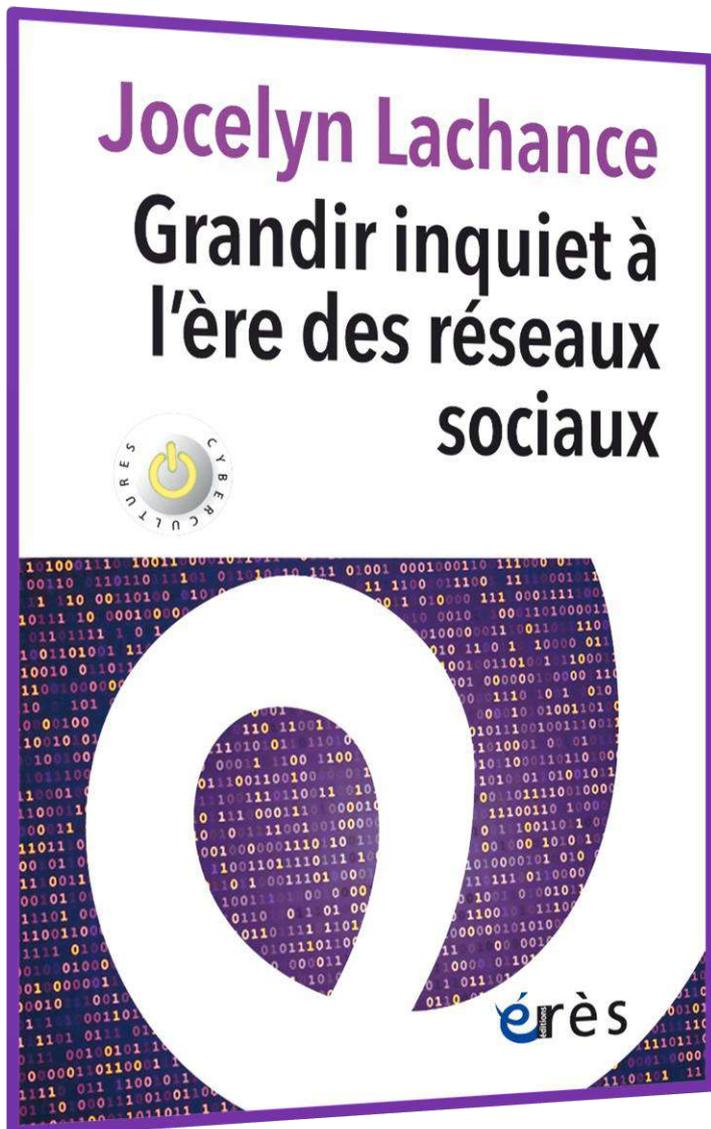
Signature du participant ou commanditaire.
Précédée de la mention « lu et approuvé ».

Places limitées, sélection de candidatures, fiche à retourner avant le 1^{er} septembre 2025 à :
Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Pr. J. Ph. Raynaud)
Pavillon SUPEA - Hôpital Purpan - Place du Dr Baylac, TSA 40031 - 31059 TOULOUSE Cedex 9
☎ 05 61 77 60 74 – Mail : abasolo.p@chu-toulouse.fr

Si le nombre de préinscrits est insuffisant la direction de l'enseignement se réserve la possibilité de différer cette formation.

Grandir inquiet à l'ère des réseaux sociaux

Jocelyn LACHANCE



Une question plus que préoccupante : l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes. L'auteur décrit les effets délétères de l'information véhiculée par les réseaux sociaux notamment l'amplification des angoisses des jeunes. Mais il montre paradoxalement que tout en les maintenant dans le flux d'actualités à potentiel anxiogène, les jeunes les utilisent comme espaces de régulation de leurs inquiétudes.

« “L’avenir, nous dit Morgane, 19 ans, c’est un mur, mais avec plein de trous. Mais je ne passe dans aucun, pour l’instant. Donc pour le moment, je regarde les trous.” Les pieds plantés dans le béton du présent, les avènements multiples se laissent à peine entrevoir par nombre de jeunes qui, comme Morgane, témoignent de la normalisation du sentiment de l’inquiétude dans leur vie, de la complicité des réseaux sociaux se présentant à la fois comme le moyen privilégié de sa régulation et l’amplificateur éventuel de ses effets, mais aussi des combats qu’ils mènent, à la fois dans l’espace intime de leur psyché et dans l’arène visible de la société. »

À partir d’une enquête réalisée auprès de jeunes de 16 à 24 ans, cet ouvrage propose une lecture socio-anthropologique pour saisir les effets délétères de l’information véhiculée par des réseaux sociaux comme Tik-Tok. Il en révèle aussi un usage rituel qui régule les inquiétudes dues aux incertitudes de l’avenir. Dans un contexte marqué par les angoisses liées au réchauffement climatique, à l’agitation géopolitique et à l’injonction à prendre en main sa destinée, nous assistons à l’avènement parmi les jeunes générations de cet individu qui, dans le mouvement permanent de résistance face à ce qui l’inquiète, met régulièrement en jeu sa santé mentale...

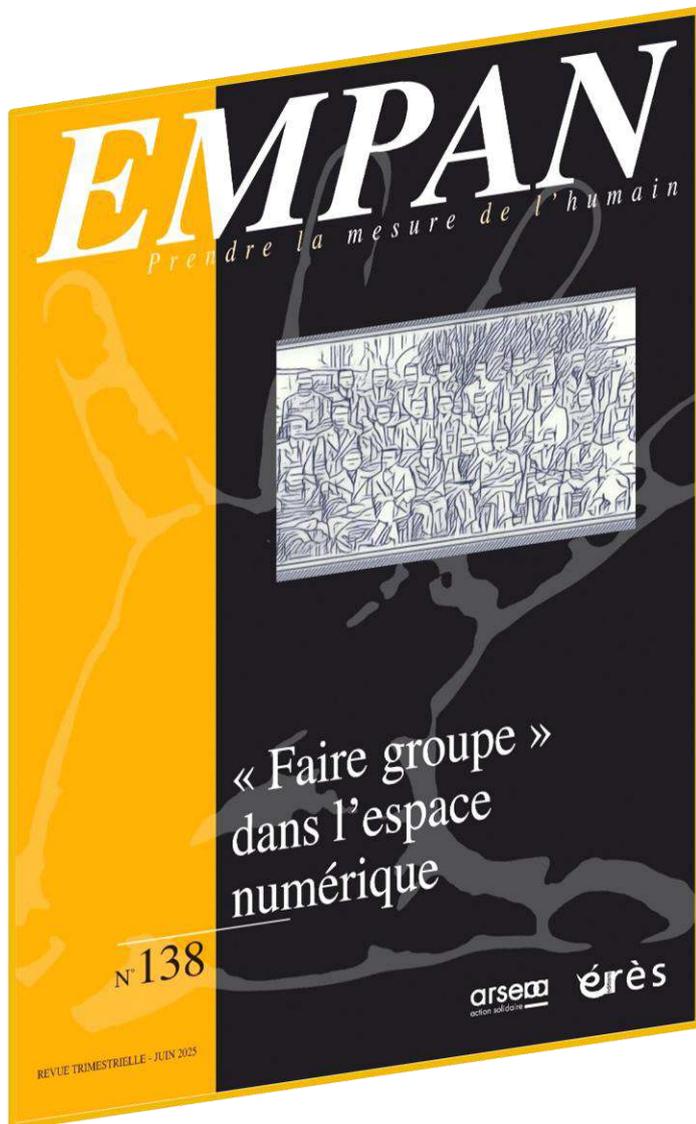


Dans la collection

[Cybercultures](#)

« Faire groupe » dans l'espace numérique

Nouveaux processus d'identification, d'affiliation et de reconnaissance ?



L'évidence du groupe, comme cadre de la réalisation humaine, semble questionnée. Pour autant, derrière les idéaux ou les injonctions individualistes, par interactions réelles ou imaginaires/projetées, nul n'existe seul. Il s'agit moins d'une disparition des groupes que d'une reconfiguration de ceux-ci et des logiques d'identification, d'affiliations et de reconnaissance.

Dans le cadre du travail thérapeutique, éducatif ou social, la compréhension des nouvelles dynamiques de « faire groupe » dans l'espace numérique est primordiale.

Dans le jeu subtil des affiliations et désaffiliation se joue parfois l'articulation entre le groupe institutionnel et le hors-champ institutionnel : rôle joué par certains groupes numériques qui, par le moyen technologique et par l'immense offre d'affiliations qu'ils produisent, permettent à des individus, même isolés socialement, de s'affilier, malgré la distance géographique, les identités stigmatisées, les difficultés à faire interaction dans le monde incarné.

Quelles sont les règles émergentes d'engagement dans ces groupes ? Quels effets produit la fluctuation des engagements / désengagements sociaux et l'a-linéarité des parcours identitaires ?

Quel cadre législatif pour l'Emploi Accompagné ?

Le 8 août 2016 la **Loi Travail**, dit **Loi El Khomri**, crée le **dispositif Emploi Accompagné**. Elle a pour but de **faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap** dans le milieu ordinaire de travail.



Depuis le 31 décembre 2021, les établissements porteurs du dispositif Emploi Accompagné s'organisent en **plateformes départementales** afin de **mutualiser** les expertises et **simplifier** le parcours de la personne vers l'emploi.

La loi prévoit une **prise en charge complète par l'État** pour la personne et son employeur.

Le dispositif d'Emploi Accompagné est mobilisable en complément des services, aides et prestations existants.

Comment solliciter l'Emploi Accompagné ?

- Selon votre situation, contactez :
- » Votre conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale
 - » Votre MDPH
 - » La plateforme Emploi Accompagné de votre département



Retrouvez les coordonnées de la plateforme sur :



SCANNEZ-MOI

<https://monparcourshandicap.govv>
le portail gouvernemental d'information pour les personnes en situation de handicap

<https://cdr.emploi-accompagne.fr>
le portail numérique dédié à l'Emploi Accompagné.

MON CONSEILLER:



L'Emploi Accompagné est un dispositif national financé par :



TROUVEZ L'EMPLOI
qui vous correspond et
SÉCURISEZ
votre parcours professionnel



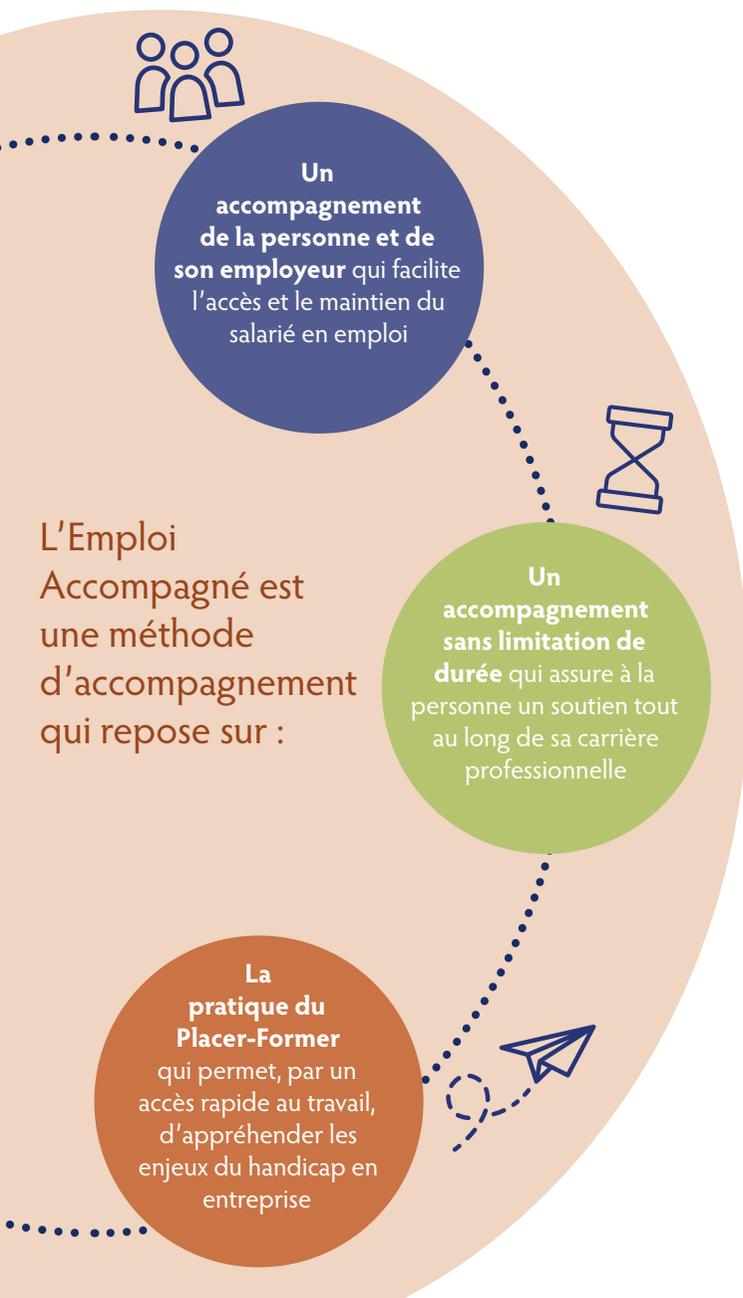
UN
ACCOMPAGNEMENT
SUR-MESURE
pour **VOUS**,
personne en situation de handicap
et votre
EMPLOYEUR

Ils témoignent :

“ Ceux qui accompagnent, cherchent à développer l'autonomie de la personne qu'ils accompagnent. ”

Kévin, personne suivie par le dispositif Emploi Accompagné du Gard

Qu'est ce l'Emploi Accompagné ?



L'Emploi Accompagné est une méthode d'accompagnement qui repose sur :

Quels sont les atouts du référent unique ?

L'Emploi Accompagné est dispensé par **un référent unique** : **le conseiller Emploi Accompagné**, qui centralise les échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués dans votre parcours. L'accompagnement prend en compte votre situation globale : vos capacités, vos attentes et vos besoins.



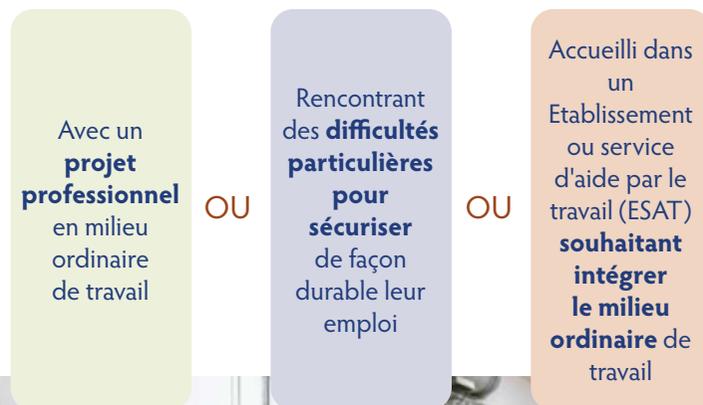
IL VOUS accompagne dans :

- » L'**identification** de vos savoir-être, vos savoir-faire
- » La **détermination du métier** et de l'environnement de travail qui vous convient
- » La **connaissance** du marché de l'emploi
- » La **préparation** et la tenue de votre candidature
- » La **sécurisation et l'évolution** de votre carrière professionnelle

Il **accompagne aussi l'employeur** dans l'ensemble des actions pouvant favoriser votre intégration et votre maintien en emploi.

À qui s'adresse le dispositif Emploi Accompagné ?

Aux personnes en situation de handicap reconnues en Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH) et âgées de minimum 16 ans



L'Emploi Accompagné s'adresse à tous les profils professionnels : salarié, indépendant, auto entrepreneur, etc... Pour en bénéficier, vous devez obtenir :

une **orientation "Emploi Accompagné"** par la MDPH du département de votre domicile

OU

une **prescription "Emploi Accompagné"** par le Service Public de l'Emploi (SPE)

Quel cadre législatif pour l'Emploi Accompagné ?

Le 8 août 2016 la **Loi Travail**, dit **Loi El Khomri**, crée le **dispositif Emploi Accompagné**. Elle a pour but de **faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap** dans le milieu ordinaire de travail.



Depuis le 31 décembre 2021, les établissements porteurs du dispositif Emploi Accompagné s'organisent en **plateformes départementales** afin de **mutualiser** les expertises et **simplifier** le parcours de la personne vers l'emploi.

La loi prévoit une **prise en charge complète par l'État** pour la personne et son employeur.

Le dispositif d'Emploi Accompagné est mobilisable en complément des services, aides et prestations existants.

Comment solliciter l'Emploi Accompagné ?



Retrouvez la plateforme Emploi Accompagné de votre département sur :



SCANNEZ-MOI

<https://monparcourshandicap.gouv>
le portail gouvernemental d'information

<https://cdr.emploi-accompagne.fr>
le portail numérique dédié à l'Emploi Accompagné.

MON CONSEILLER:







L'Emploi Accompagné est un dispositif national financé par :



RECRUTER et MAINTENIR des collaborateurs en emploi



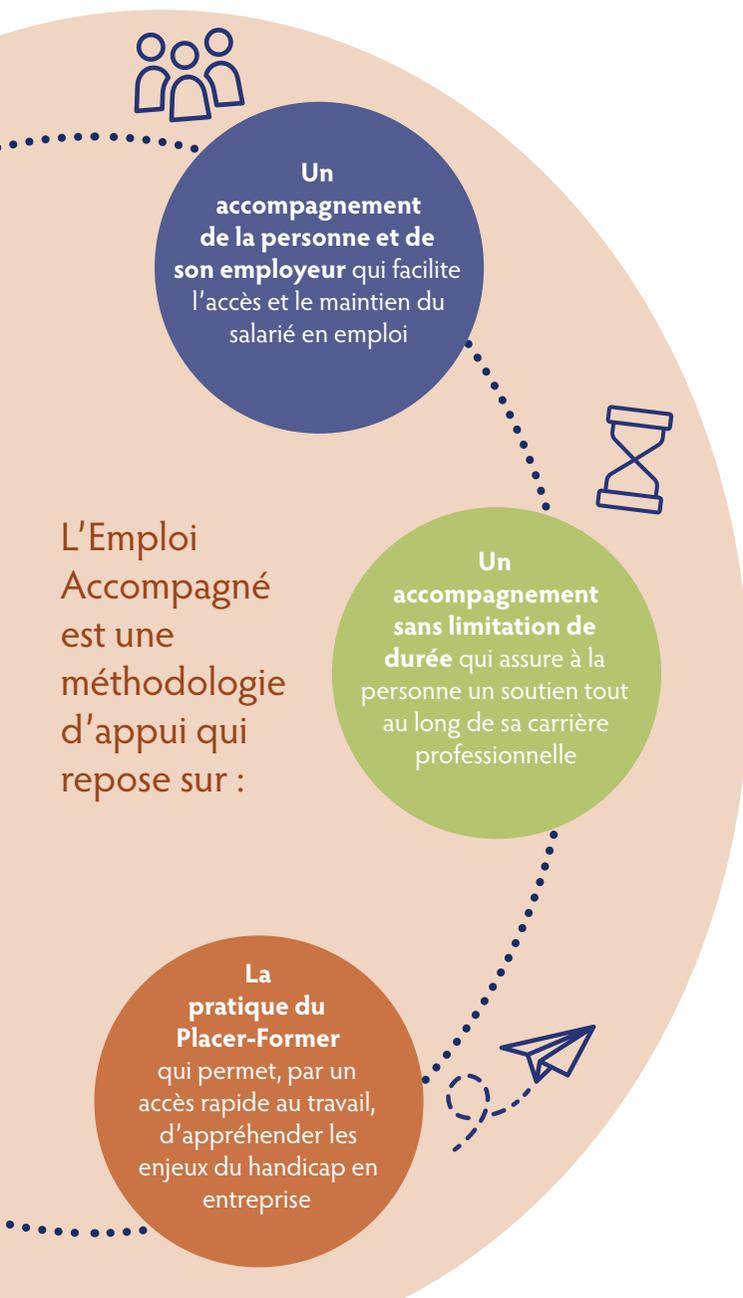
UN ACCOMPAGNEMENT de l'employeur et de son salarié en situation de handicap

Ils témoignent :

“ Ça nous soulage, nous rassure et on sait que l'on a quelqu'un vers qui on peut se retourner en cas de difficultés. ”

Allan,
Directeur de site
restauration hospitalière

Qu'est ce l'Emploi Accompagné ?



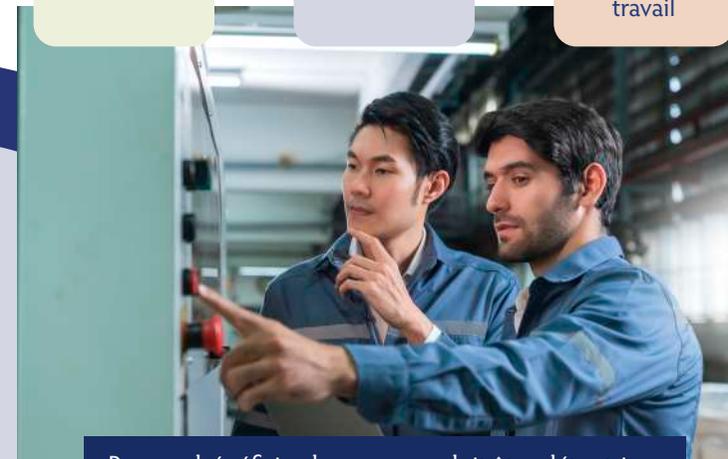
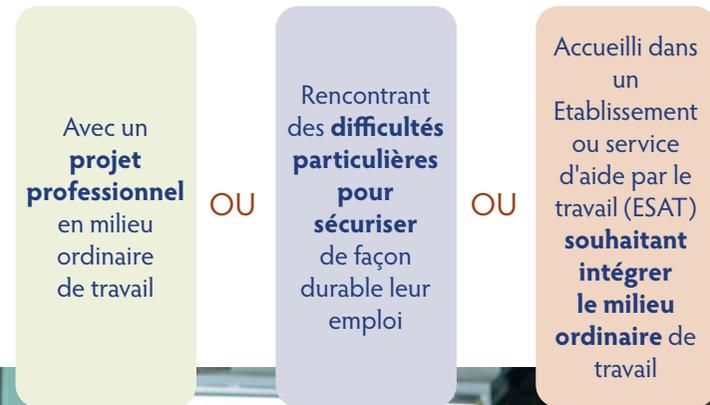
Quels sont les atouts du référent unique ?

L'Emploi Accompagné est dispensé par un **réfèrent unique** : **le conseiller Emploi Accompagné**, qui centralise les échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués.



À qui s'adresse le dispositif Emploi Accompagné ?

Aux personnes en situation de handicap reconnues en Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH) et âgées de minimum 16 ans



Pour en bénéficier, la personne doit être détentrice :

d'une **orientation "Emploi Accompagné"** par la MDPH de son département

OU

d'une **prescription "Emploi Accompagné"** par le Service Public de l'Emploi (SPE)

Les employeurs des personnes ci-dessus citées, bénéficient également de l'Emploi Accompagné.